



GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL SKATEPARKS DE FRANCE

UN SKATEPARK, UN CLUB, UN SKATESHOP



SKATEPARKS
DE FRANCE

LE GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL SKATEPARKS DE FRANCE EST LE PREMIER ORGANISME À DÉVELOPPER LA FILIÈRE SKATEPARK ET SKATEBOARD EN FRANCE

Créé en 2020, le Groupement Interprofessionnel Skateparks de France a pour but d'oeuvrer au développement économique de la filière skateparks en France et de coordonner ses différents segments.

Le GIP Skateparks de France s'engage à fédérer, éduquer, développer et promouvoir de manière responsable l'ensemble de la filière.

Le GIP Skateparks de France a également pour but de produire des études de marché et d'élaborer de la documentation technique. Plus largement, le Groupement œuvre pour le développement de toutes activités intellectuelles, économiques, techniques, sociales ou culturelles, susceptibles de permettre la réalisation de Skateparks et d'en faciliter l'animation professionnelle.

Parce qu'un skatepark est un équipement sportif générateur de lien social et de rayonnement pour la ville et ses citoyens, notre association a pour but de fournir un espace de dialogue et de partage d'expériences, ainsi que de promouvoir une démarche de qualité essentielle à la filière des Skateparks et du Skateboard en France.



UNE ORGANISATION EN TROIS COLLÈGES

Notre écosystème regroupe les principaux acteurs des skateparks en France. Le Groupement Interprofessionnel Skateparks de France est organisé en trois collèges, de trois secteurs différents et totalement liés :

• **Collège Construction de skateparks :**

Programmation / Assistance à Maitrise d’Ouvrage
Conception / maîtrise d’œuvre
Construction / travaux spécialisés

• **Collège Animation de skateparks :**

Moniteurs de skateboard
Clubs et associations
Collectivités
Agences événementielles spécialisées

• **Collège Distribution de matériel**

Magasins spécialisés
Importateurs / distributeurs
Fabricants / éditeurs

Tout un écosystème.



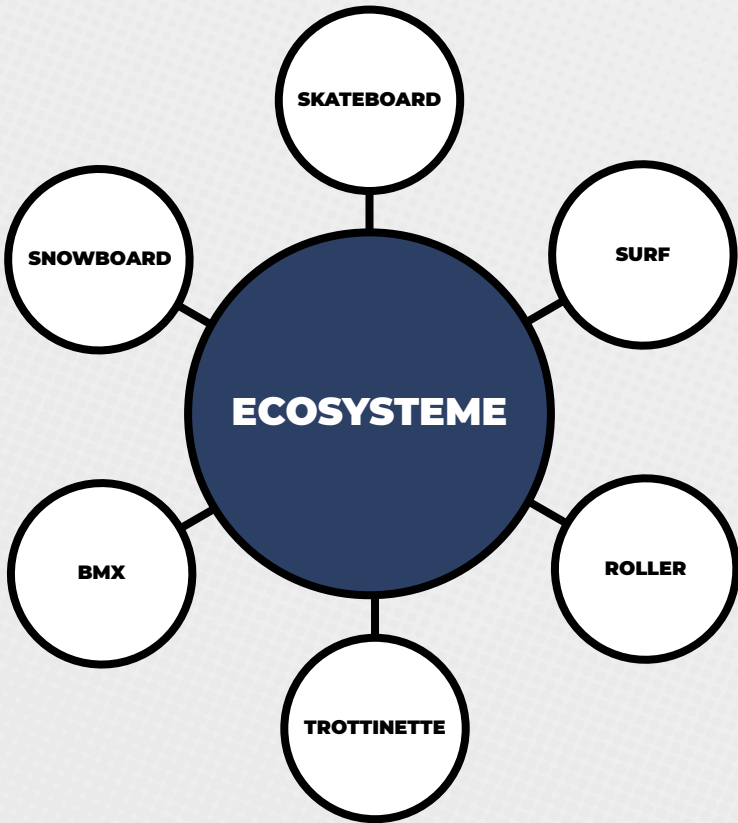
LE SKATEBOARD EN FRANCE

Le skateboard fait partie du grand groupe des sports de glisse, avec notamment, le surf, le BMX, le roller, le snowboard ou encore la trottinette.

Le Skateboard est un écosystème à part entière et se retrouve désormais inscrit au programme des Jeux Olympiques depuis 2020 à Tokyo, comme le BMX, le surf ou le snowboard.

Chiffres-clés :

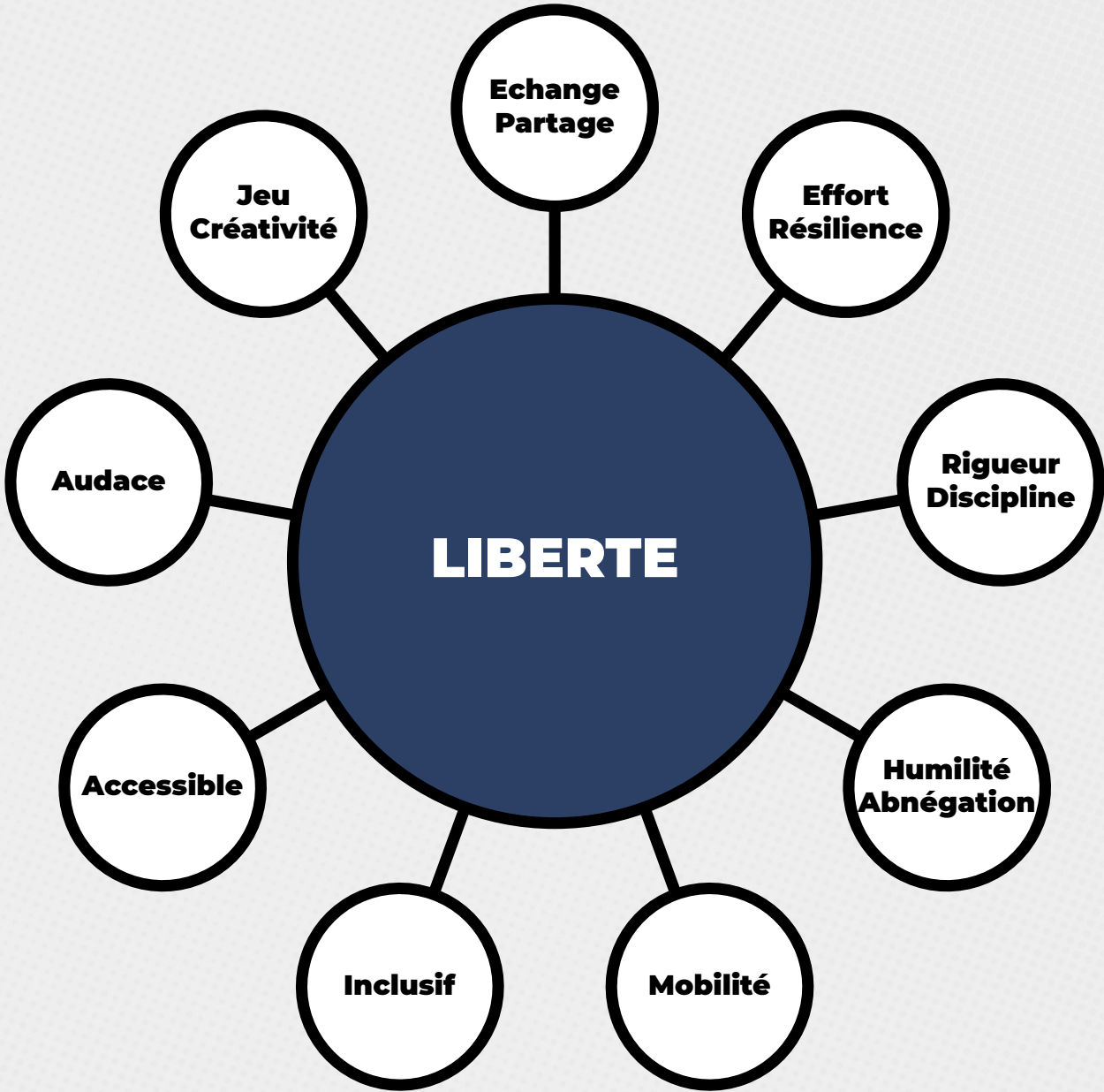
- Les sports de glisse représentent **une économie de 2,5 milliards d'euros** environ et plus d'un millier d'emplois équivalent temps plein.
- **1,5 million de skateurs / skateuses en France**
- 3500 skateparks publics dont seulement 10 % sont de dernière génération (skateparks architecturés et paysagers)
- **7 000 licenciés skateboard** à la FFRS
- **200 clubs de skateboard** avec différents niveaux de labélisation de l'initiation au haut niveau.



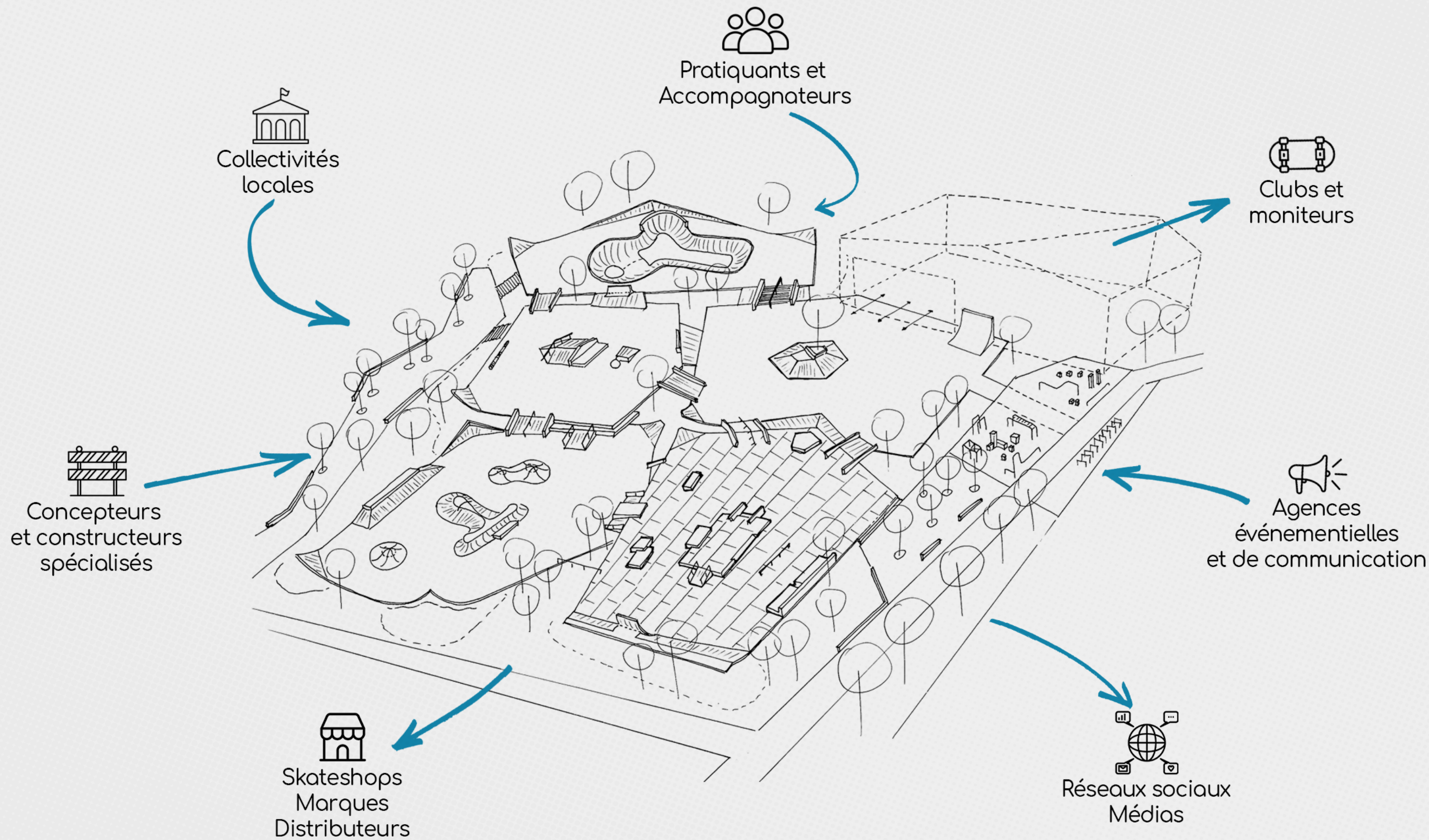
LES VALEURS DU SKATEBOARD

À titre d'exemple, le prix du fair-play des JO de Tokyo 2020 a été décerné à l'ensemble des athlètes féminines dans la catégorie Bowl.

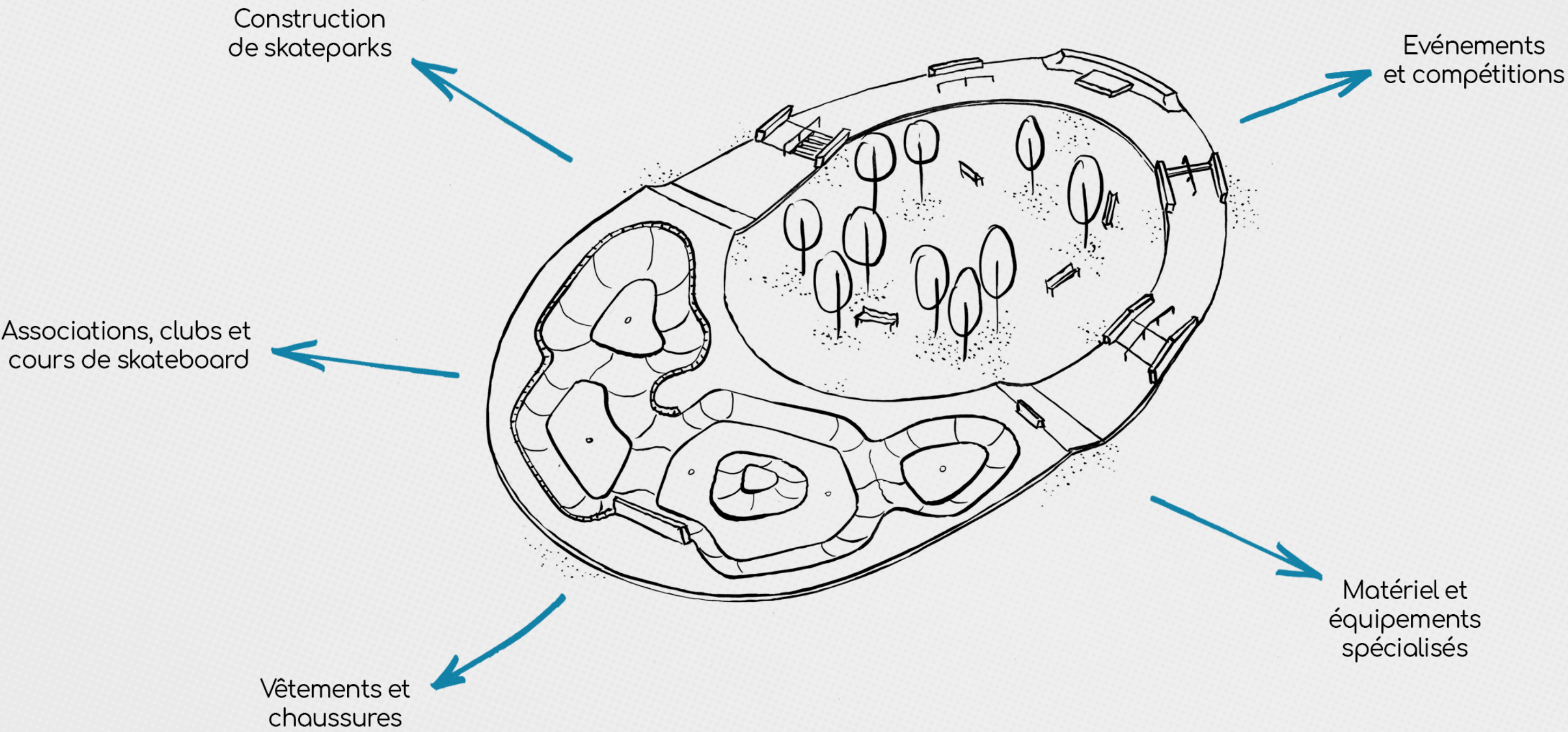
L'ensemble des règles et des valeurs du Skateboard s'appliquent et se développent sur les skateparks, véritables lieux d'échanges intergénérationnels et centres sportifs culturels et sociaux à ciel ouvert.



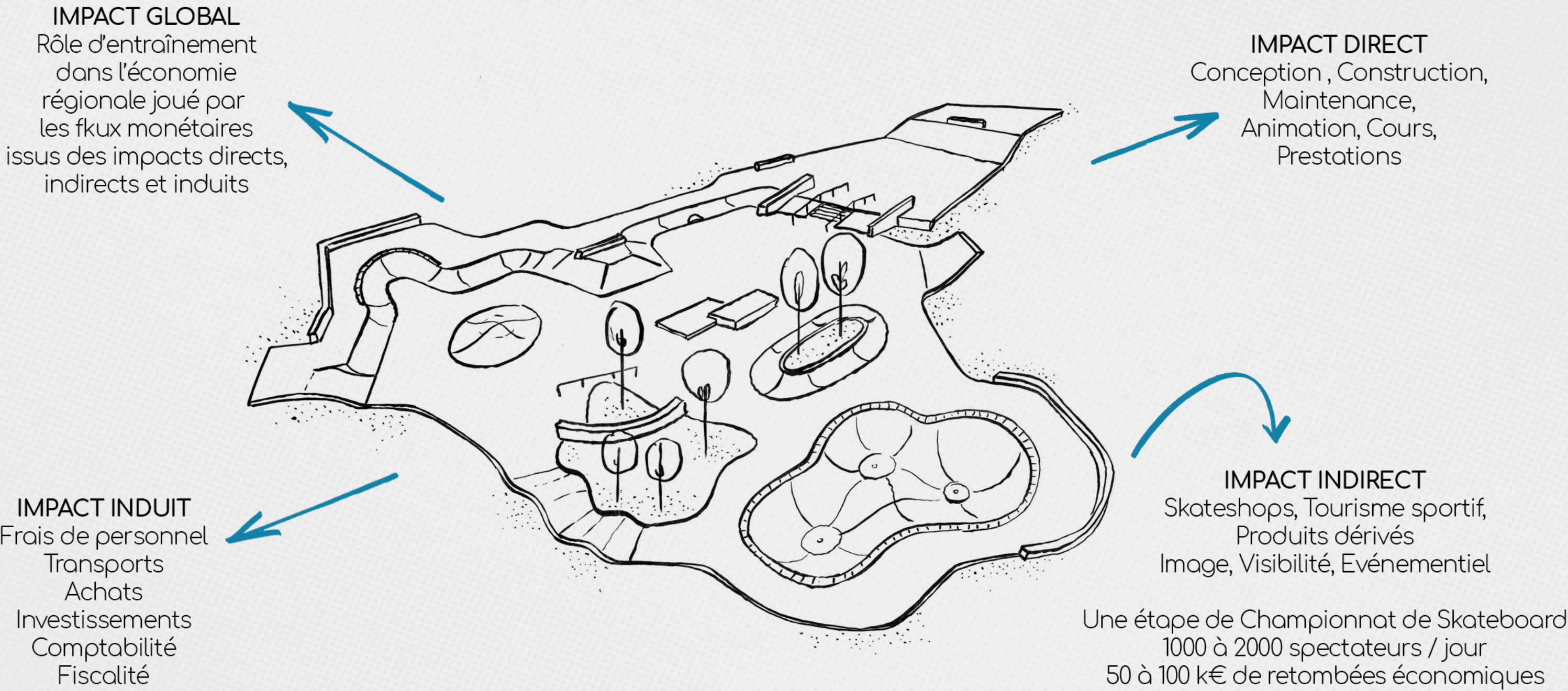
LES ACTEURS DES SKATEPARKS



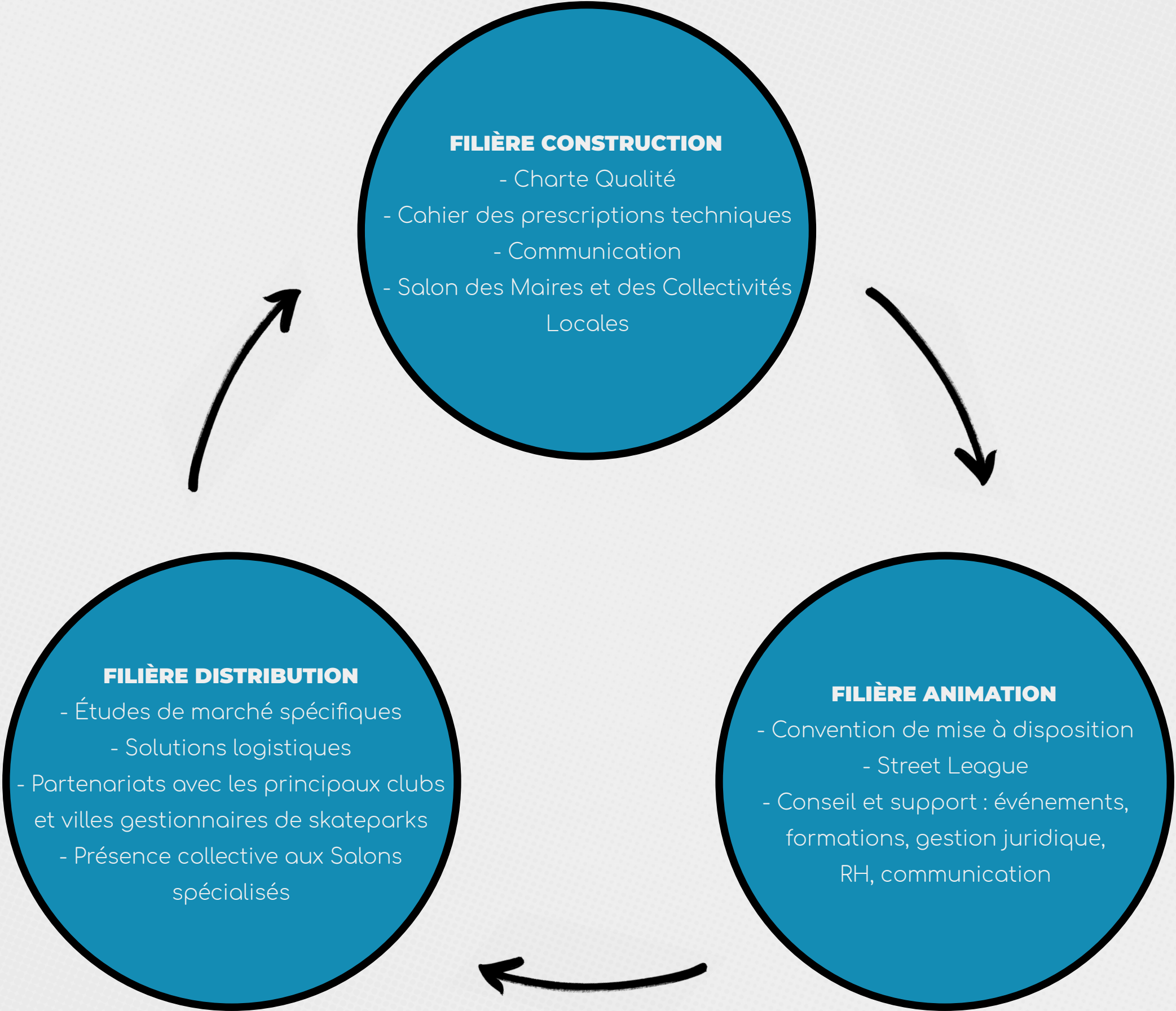
LES SERVICES ET PRODUITS LIÉS À LA FILIÈRE



IMPACT ÉCONOMIQUE D'UN SKATEPARK



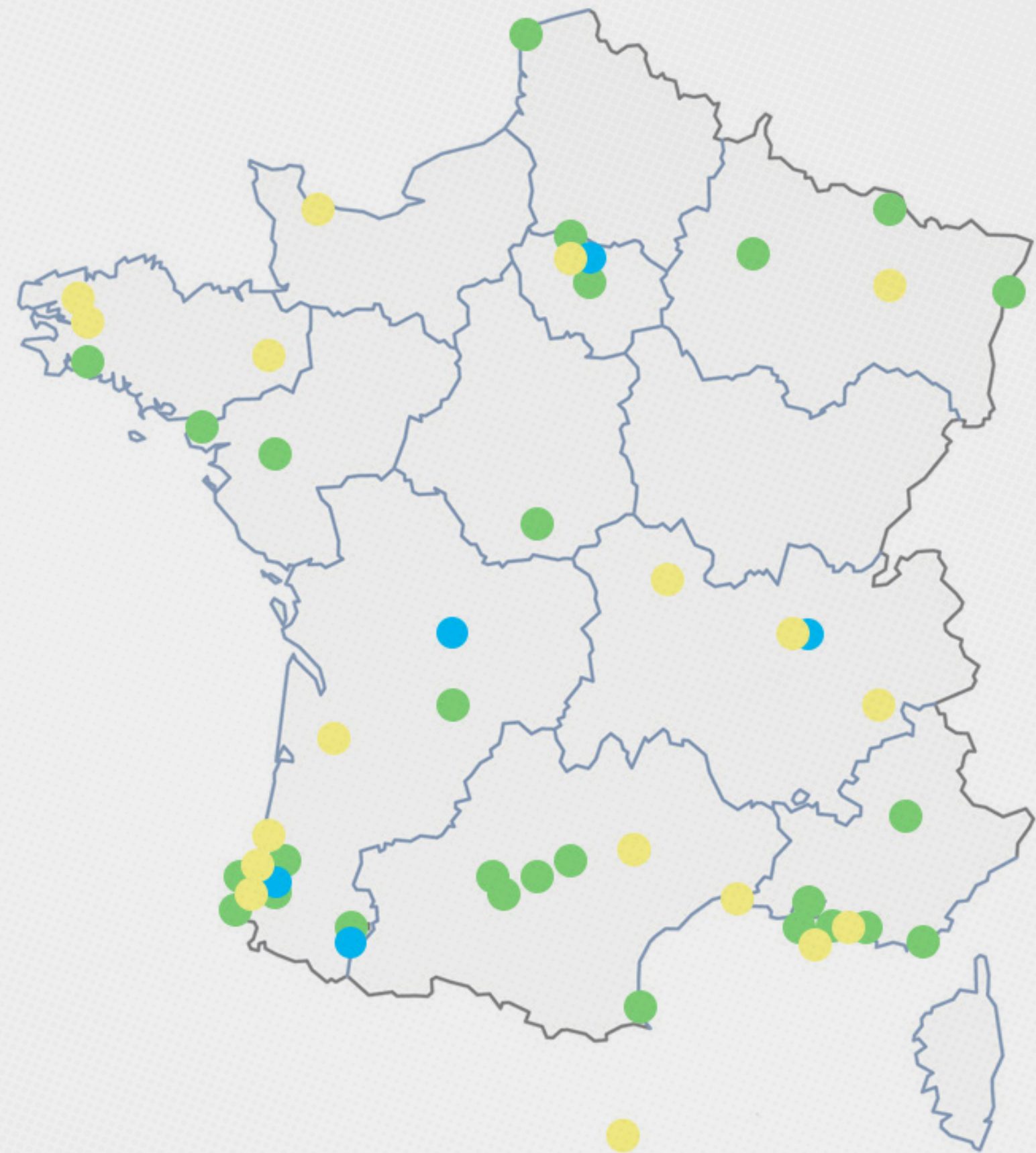
LES PROJETS CLÉS ET ACTIONS DU GROUPEMENT



ÉCOSYSTÈME SKATEPARKS / SKATEBOARD DE FRANCE

- Membre du collège Construction
- Membre du collège Animation
- Membre du collège Distribution
(En cours de constitution)

Ils nous soutiennent :





GIP SKATEPARKS DE FRANCE

31 Cours Franklin Roosevelt
13001 Marseille

SIRET : 894 913 797 00011
www.skateparksdefrance.fr
contact@skateparksdefrance.fr